

## LA DÉMISSION DE LA RAISON

«La science de gouverner est toute dans l'art de dorer les pilules.» (Adolphe Thiers)

La campagne de promotion des pilules abortives de type Norlevo a commencé le 8 août 1998 avec la publication dans le *Lancet* d'un rapport d'étude comparative entre deux techniques de "pilules du lendemain" : pilules mixtes (oestrogènes + progestatifs) contre nouvelles pilules à progestatifs seuls.

L'étude a été financée par des agences de l'ONU (l'OMS<sup>1</sup>, le FNUAP<sup>2</sup>, le PNUD<sup>3</sup>) et la Banque Mondiale. Elle participe d'un effort de promotion des pilules abortives lancé depuis des années par les eugénistes américains et, en France, par le Planning Familial et l'ADCU<sup>4</sup>, dont la présidente est Elizabeth Aubeny (officiant à l'avortoir de Broussais). On retrouve à ses côtés le Dr Baulieu, promoteur — et non inventeur — du RU486, et, comme "créateur" du Norlevo, le Dr Ullmann, qui avait déjà servi chez Roussel-Hoechst dans la promotion du RU486.

Depuis l'été 1999, le gouvernement civil français, socialo-communiste, souhaite satisfaire son extrême-gauche en cédant à ses revendications eugénistes, exprimées bruyamment depuis des années par le Planning :

- ◆ assouplir la loi d'avortement en supprimant toutes les contraintes,
- ◆ ouvrir le marché des abortifs chimiques.

Cela correspond en outre à sa volonté d'augmenter la puissance de l'État en cherchant la destruction des institutions qui, comme la famille, pourraient lui faire opposition.

Il n'y aura pas de débat, puisque Martine Aubry n'en veut pas, elle ne tolère aucune opposition, elle dit à la presse qu'elle n'envisage un débat qu'avec ceux qui sont d'accord avec elle !

Kouchner, alors à la Santé, suggère donc la distribution en vente libre, sans ordonnance, des pilules abortives dites du lendemain. La mesure est effective dès le 1er juin 1999. Royal enchaîne le 6 janvier 2000 en diffusant une circulaire visant à faire distribuer la pilule abortive aux écolières par les infirmières scolaires.

Un certain nombre d'associations pro-vie ou de défense de la famille attaquent début avril 2000 cette circulaire en justice et obtiennent son annulation par le Conseil d'État le 16 juin 2000. Aussitôt, dans un chœur admirable, tous les tenants de la révolution sexuelle décident de modifier la loi Neuwirth qu'ils avaient violée — sans pour autant être poursuivis, eux.

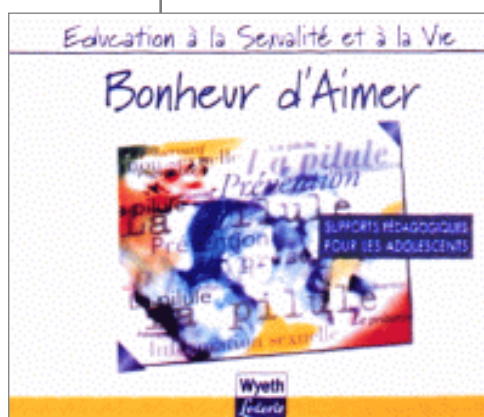
Aubry insistant pour que le débat soit "le plus rapide possible", on l'a casé en procédure d'urgence : moins on parle d'avortement, moins il pourra être contesté.

### L'Assemblée Nationale

Ainsi, après le visionnage à l'Assemblée du film de propagande du Planning le 4<sup>5</sup>, c'est le 5 octobre 2000 qu'a eu lieu le simulacre de débat aboutissant à un vote des modifications proposées de la loi Neuwirth :

- ◆ suppression de l'obligation de prescription de la "pilule du lendemain" par un médecin,
- ◆ suppression de l'obligation d'autorisation parentale,
- ◆ permettre aux infirmières scolaires de distribuer aux écolières l'abortif en question.

Le temps de parole en "question préalable" avait été réduit à un quart d'heure. Il n'y avait que 55 députés présents. L'opposition ne s'est pas opposée car elle a cherché à ne pas paraître "ringarde" : elle ne considère pas que la protection de la vie humaine est un sujet important. Ainsi le président de Démocratie Libérale Alain Madelin, et Jean-Pierre Soisson (app. DL), ont approuvé le texte, de même que le président



La mallette Lang / Planning / Wyeth. C'est la façade marketing du planning. C'est une promotion des relations sexuelles précoces pour faire croître le marché des pilules et pour détourner des jeunes vers des idéologies subversives et destructrices.

du groupe RPR Jean-Louis Debré et les oratrices désignées par les groupes RPR et UDF, Françoise de Panafieu et Marie-Thérèse Boisseau. Orateur désigné par le groupe DL, Bernard Perrut s'est abstenu.

Seuls 6 députés ont voté contre<sup>6</sup>. Christine Boutin a bien expliqué ce qui était en jeu ; Philippe de Villiers a été bref mais très clair : "... Vous voulez faire d'une pilule abortive un moyen contraceptif et vous substituez à un principe de précaution un principe de destruction, en lançant une véritable guerre chimique contre l'enfant à naître ..." Mais la majorité des présents a préféré écouter la propagande visiblement mensongère des promoteurs de cette proposition de loi eugéniste, malgré les informations et arguments scientifiques qu'ils avaient

1. Organisation mondiale de la santé  
2. Fond des nations unies pour les activités sur la population  
3. Programme des nations unies pour le développement  
4. Association pour le développement des méthodes de contraception d'urgence

5. "Une semaine au planning familial", déjà diffusé par Canal+ le 27/09/2000  
6. Christine Boutin, Philippe de Villiers, Claude Goasguen et François d'Aubert (DL), Jean de Gaulle et Anicet Turinay (RPR).

tous reçus. Ce serait en effet faire insulte aux parlementaires que de les croire mal informés ou manipulés. Ils sont vraiment responsables de ce qu'ils ont fait.

Aucun amendement n'a été retenu, laissant les professions impliquées (pharmaciens, infirmières et médecins scolaires, chefs d'établissements, etc...) sans protection s'ils se refusent à devenir complices d'empoisonnement.

Prochaine lecture le 28/11/2000<sup>7</sup>.

### Le Sénat

Le 31 octobre 2000, le Sénat aurait dû donner lieu à des débats bien plus vifs. Jean Chérioux (RPR) a essayé en vain de faire voter des amendements restaurant l'autorité parentale et limitant la validité de la loi à 5 ans. Lucien Neuwirth, très flatté d'avoir été nommé rapporteur de la commission des affaires sociales, a persévéré dans l'erreur classique selon laquelle la "contraception" hormonale ne serait pas abortive et diminuerait le nombre d'avortements et a plaidé pour la gratuité du produit et pour sa disponibilité même pendant les vacances scolaires. Malgré l'opposition ferme de quelques sénateurs, cela a abouti à l'acceptation de la loi, agrémentée d'amendements : la gratuité du Norlevo et la fourniture par le gouvernement d'un bilan fin 2002 sur les distributions scolaires et gratuites.

Comme leurs collègues députés, la plupart des sénateurs ont donc refusé de prendre en compte les dernières avancées de la science (nous les avons informés comme les députés), ils ont nié le caractère abortif du Norlevo tout en parlant de son effet anti-nidatoire, ce qui est contraire au bon sens et à l'esprit de la loi de 1967.

### Les Pro-vie

Cette affaire de pilule abortive pour écolières a donné lieu à une floraison d'actions dans plusieurs associations pro-vie, que nous ne pourrions toutes citer.

A la *Trêve de Dieu*, toute une équipe a travaillé à la préparation et à la diffusion au parlementaires de deux documents importants :

◆ une synthèse scientifique intitulée : *"L'Effet de la Pilule sur les Facteurs d'Implantation : Nouvelles Découvertes de la Recherche"*, qui explique comment les contraceptions hormonales ont toutes un mode d'action abortif, quoi qu'en disent certains médecins qui jouent sur les mots, car éliminer un enfant conçu dans le sein de sa mère est un avortement, quel que soit son âge et que ce soit à l'arme blanche ou par le poison,

◆ le *Bulletin Parlementaire Droit à la Vie*, qui détaille l'argumentaire contre les extensions des lois Veil-Pelletier ("débat" prévu les 29 et 30 novembre) et Neuwirth.

Ces documents (jointes en annexe de ce bulletin) ont été remis aux Parlementaires directement puis par des "emails" Internet.

L'ADOC (Association pour le droit à l'objection de conscience), lancée d'abord pour la défense des pharmaciens, a elle aussi écrit à tous les parlementaires.

L'ADV (Alliance des Droits de la Vie) de Christine Boutin a édité à 1 million d'exemplaires un tract en couleurs pour le grand-public, intitulé *"4 vérités sur l'IVG"*.

SOS BÉBÉ a diffusé à de nombreux centres d'accueil un dépliant couleur pour aider les femmes enceintes en difficultés.

L'AOCPA / Choisir la Vie prépare une manifestation le 2 décembre.

### La presse

Plusieurs semaines avant le vote du 5 octobre, les grandes chaînes de télévision ont commencé à diffuser de la propagande en faveur des thèses eugénistes, camouflées derrière un discours attendrissant et mensonger qui nous présente :

- ◆ des jeunes filles qui vont avorter à l'étranger à cause du dépassement des délais légaux,
- ◆ des médecins avorteurs sympathiques qui ne soulèvent que des problèmes techniques,
- ◆ des "chercheurs" militants pro-planning,
- ◆ des archéo-féministes qui revendiquent l'avortement comme une libération des femmes.

Cette propagande travestit la réalité, que voici :

◆ On dit bien que les jeunes filles sont "contraintes" d'avorter : mais on

a perdu tout esprit critique ; les libérer ne consiste pas à les contraindre d'avorter, mais à leur permettre de faire vivre leur enfant. Pourquoi ne pas plutôt les aider, en remédiant à leur détresse, face aux pressions inacceptables dont elles sont l'objet ?

◆ Aucun opposant véritable n'a été interrogé.

◆ Le point de vue des victimes et de leurs défenseurs n'a pas été sollicité. On n'a même pas vu la photo d'une victime, comme si l'avortement était une idée, alors que c'est une boucherie répugnante.

◆ Le point de vue des parents dont l'autorité est bafouée n'a pas été sollicité.

◆ Aucun reportage n'a mentionné l'origine eugéniste du planning familial, cachée derrière un déguisement féministe. Aucun journaliste n'a décrypté l'eugénisme déjà présent dans la loi Veil : elle vise les pauvres, les femmes en détresse et les enfants handicapés. Aucun journaliste n'a rappelé l'eugénisme et le racisme constants de la fondatrice du planning international, Margaret Sanger.

◆ Le planning familial se vante d'avoir violé la loi. Il n'est jamais poursuivi, alors que l'avortement est un délit. L'État harcèle par contre les opposants pacifiques à l'avortement. Deux poids deux mesures.

◆ La contraception favorise l'avortement (cf INED 1998) et prétendre rendre l'avortement rare en promotionnant la contraception (surtout abortive) est au mieux stupide, au pire criminel.

Les journalistes semblent donc en majorité approuver l'eugénisme. Ils sont apparemment aux ordres du pouvoir qui ne conçoit de débat qu'avec ses amis.

La vérité scientifique établie ne les intéresse pas vraiment et ils trouvent plus d'intérêts à vendre de la science fiction : réchauffement de la planète, surpopulation, risques alimentaires, etc...

### Le tabou protégeant la révolution sexuelle

L'État français socialo-communiste tient absolument à répandre la révolution sexuelle parmi les jeunes des écoles. Il a besoin en effet de citoyens malléables et manipulables à merci, et la corruption sexuelle est un outil idéal pour atteindre ses objectifs.

7. Nous n'en attendons aucune bonne surprise, pas plus que dans le "débat" prévu les 29 et 30/11 : la prétendue "opposition" ne veut pas "remettre en cause la loi Veil sur l'avortement".

Or la vérité a la peau dure et voilà ce qui commence à être bien connu :

- ◆ la révolution sexuelle, facilité par les "contraceptions" hormonales, est une catastrophe pour le peuple, car elle l'appauvrit, l'affaiblit, le rend malade et malheureux, et elle détruit tout lien social, principalement en détruisant les familles,
- ◆ les prétendues féministes ne défendent pas l'intérêt des femmes mais celui des industries pharmaceutiques et du lobby eugéniste,
- ◆ la volonté de l'État français est de détruire les familles (en poussant à l'avortement et en affaiblissant l'autorité parentale) : c'est une volonté hégémonique,
- ◆ le fascisme et l'oppression ne sont pas du côté des pro-vie mais du côté des eugénistes.

Tout ce qui reste aux politiciens aujourd'hui, c'est la révolution sexuelle, outil de contrôle et d'oppression politique, qui ne peut tenir que par le **contrôle de l'information** (la censure et la propagande eugéniste), l'**argent** (qui coule à flot dans les caisses des castrateurs et empoisonneurs) et la **répression** (les poursuites injustes dont les dissidents sont l'objet).  
 Il leur faut répandre la révolution sexuelle même parmi les enfants. Avec la mallette de Lang & Royal (conçue par le Planning) et les pilules du lendemain, avec l'aide des eugénistes, l'État va donc immanquablement récolter :

- ◆ le développement de la prostitution infantine,
- ◆ la croissance du nombre des agression sexuelles<sup>8</sup>,
- ◆ l'augmentation du nombre d'avortements chirurgicaux et chimiques (RU486 et Morlevo).

8. cf. "Forte hausse de la violence sexuelle contre les mineurs", in Le Figaro 13/11/2000 : on observe déjà une augmentation de plus de 25% de cette délinquance en 5 ans (1995-1999).

### L'intolérance

La France possède à l'étranger une réputation d'intolérance notoire : «*Les Français ... s'opposent à l'idée que la religion puisse avoir son mot à dire dans les affaires d'ordre privé ou dans celles relevant de la politique.*»<sup>9</sup>

Cette intolérance se confirme lorsqu'on lit la réponse que nous a faite un sénateur : «*Je tiens à réfuter tous les arguments que vous avancez, ceux-ci ne sont pas le fruit de la raison critique, mais l'expression d'une idéologie religieuse qui n'a pas sa place*

De plus, vu l'origine eugéniste des promoteurs de l'avortement et de la contraception<sup>10</sup>, vu que les victimes de l'avortement sont des personnes en détresse, dans des situations défavorisées, il est facile de comprendre que, derrière un discours public sur la détresse et la liberté des femmes, nous avons affaire à un courant de fond eugéniste, visant à éliminer les faibles "indésirables" : prétendre **supprimer la misère en supprimant les pauvres**, c'est le comble de l'intolérance.



Voici l'illustration de la véritable idéologie du planning (source : La puce à l'oreille n°67, Hiver 99, bulletin du mouvement pour le planning familial ; cette illustration est associée à un article sur le sida).

*dans un État laïque. Prenez en compte la détresse des jeunes filles confrontées à une grossesse non désirée. Sachez qu'aujourd'hui chaque femme doit pouvoir disposer de son corps et que la vocation de reproduction ne doit plus être un facteur de détermination de la condition féminine. Etc...»*

En fait de "réfutation", aucun argument scientifique, rien que de l'idéologie dégoulinante. Et il se trouve que notre association n'est pas liée à une confession religieuse, mais qu'il est vrai que nous sommes principalement des Chrétiens. Même en tant que tels, nous avons **notre place** dans le débat républicain, laïque ou pas, et nous avons parfaitement le droit — et même le devoir — de contester le système actuel qui ne respecte pas la vie humaine.

9. dans un article du New York Times de Diane Johnson, repris par Courrier International le 23/3/2000 sous le titre "Pilule du lendemain, l'exemple français"

Face aux amendements visant à établir une clause de conscience, on a vu un déni (toujours sans le moindre argument scientifique) du caractère abortif des produits incriminés ; il s'agit d'un stupide **refus obscurantiste** d'accepter la vérité scientifique !

L'État veut donc continuer d'opprimer par ses mensonges, outre les victimes directes que sont les très jeunes humains, les personnels à qui il reste une conscience : jusqu'à quand L'État prétendra-t-il dire la "science" devant les tribunaux ? C'est un principe nazi et bolchevique, qui aboutit normalement aux horreurs que l'on sait.

### Moralité

Il y a en France un consensus eugéniste rassemblant la gauche au pouvoir, la grande presse et une majeure partie de l'opposition. Il n'y a donc rien à espérer de ces gens-là. Une grande partie des Chrétiens "sociologiques" y participent ; certains même d'une manière assez répu gnante (voir *Télérama* dans son approbation de la mallette Lang). Suite en page 4 ➡

10. le MFPP est une branche de l'IPPF, laquelle était affiliée en 1977 à la Société Eugéniste Américaine. Le MFPP ne compte que 7000 adhérents et vit surtout de subventions.

## BROCHURES et MATÉRIELS

M., Mme, Mlle : (remplissez au verso) passe commande de :

- ..... ex. de **Ma liberté... sa vie !** à 20F. pièce,
- ..... ex. de **La connexion eugéniste** à 35F. pièce,
- ..... ex. de **Itinéraire d'un objecteur de conscience** à 20F. pièce,
- ..... ex. de **Le Sauvetage, une vocation** à 20F. pièce,
- ..... la collection de **quatre brochures** pour 85F.,
- ..... pin's des **petits pieds** pour 15F. pièce.

BU00021

Bulletin de **La Trêve de Dieu**. L'abonnement est distinct de l'adhésion à l'association.  
 Directeur de la publication : Thierry Lefèvre.  
 Dépôt légal : à parution.  
 Imprimerie : Mollet & Fils, Rueil-Malmaison.

**Nota :** 50% de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite d'un total de dons de 6% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé automatiquement pour votre déclaration de revenus.

→ Suite de la page 3 Tout ce beau monde cherche à défendre la "révolution sexuelle", y trouvant probablement son compte.

Nous avons accompli correctement l'information des décideurs politiques. Leur absence de bonne volonté ne relève pas d'un problème de "communication" mais bien plutôt d'une obstination dans l'erreur, partagée par une grande partie de la population qui ne veut pas savoir que les contraceptions hormonales sont abortives.

Nous devons cependant continuer d'informer tous les milieux qui le voudront bien, spécialement chez les Croissants.

Nous développerons dans un prochain numéro le pourquoi et le comment de la "révolution sexuelle", moteur de l'avortement et de l'empoisonnement contraceptif.

Les Évêques français ont appelé à la mobilisation contre les projets de lois en question. Le pape Jean-Paul II a aussi appelé à l'objection de conscience des personnels impliqués dans la distribution des pilules abortives du "lendemain". Nous devons encourager l'objection de conscience et la dissidence des personnels menacés par le tout-abortif.

Pour cela il faudra des moyens humains et financiers, car les procès coûtent cher, mais ils seront indispensables pour faire reconnaître leurs droits, nos droits. De même il faudra aux parents des moyens juridiques et financiers pour résister aux ingérences nouvelles de l'État, notamment en retirant leurs enfants des pattes des corrupteurs d'État.

Il importe en effet que les gens de bien survivent, que leurs familles prospèrent, afin qu'ils puissent demain reprendre le dessus.

Thierry LEFEVRE

## COMITÉ DE DÉFENSE DES SAUVETEURS

La cour de cassation n'a pas eu peur récemment de manifester son caractère en décidant d'indemniser un jeune handicapé profond parce qu'il se plaignait d'être né (en fait ses parents ont parlé pour lui), rappelant l'époque des années 20 où a été publié à Leipzig le best seller "La liberté de destruction des vies indignes d'être vécues" par un psychiatre et un magistrat, ouvrant ainsi la voie au programme d'élimination des handicapés par le régime national-socialiste.\*

Les Sauveteurs ont subi cette même cour de cassation qui a cassé en avril 98 l'arrêt de la cour d'appel de Chambéry qui les avait relaxés parce que les avortements qu'ils avaient entravés étaient illégaux.

Nous n'avons pas eu les moyens financiers de contester son arrêt devant la Cour Européenne alors que nous avons de bonnes chances de gagner.

Années	Dépenses	Recettes CDS
1993-97	669 842	263 880
1998	58 316	82 790
1999	56 021	5 260
2000	75 186	15 318
TOTAUX	859 365	367 248

Nous vous disions dans notre précédent bulletin que les condamnations résultant du jugement de la cour d'appel de Lyon de décembre 1999 étant maintenant exécutoires, c'est autour de 150 000 F que l'État et les adversaires "parties civiles" allaient ponctionner cette année aux Sauveteurs concernés.

On a apparemment laissé quelque répit à certains d'entre eux, mais ils ont toujours besoin de votre aide. Nous aimerions que tous puissent être soutenus, même si cela n'a pas été possible jusqu'ici. ■

\*. Même l'Humanité crie à l'eugénisme ! Faut-il faire un rapprochement avec le processus actuel de légalisation de l'euthanasie en Belgique et aux Pays-Bas (occulté par les médias français) ?

## PROJET G. : APPEL A VOLONTAIRES

On fabrique de plus en plus de pilules abortives pseudo-contraceptives diverses dans des usines réparties sur le territoire français.

Pour le dénoncer et pour que les fabricants de poisons soient connus pour qui ils sont, la Trêve de Dieu, en coordination avec d'autres associations pro-vie, projette de participer à une série d'actions de protestations en 2001.

Pour ce faire, nous avons besoin :

- ◆ d'organiseurs pour organiser les voyages, le matériel, la planification, etc... Ce type de tâches est simple mais nécessite un peu de temps,
- ◆ de manifestants décidés à venir protester (seuls ou en famille) une ou plusieurs fois des samedis devant

les sites des trafiquants de mort chimique,

- ◆ de "bricoleurs" et de graphistes pour fabriquer le matériel de campagne,
- ◆ de personnes prêtes à passer des samedis à s'occuper de la presse (fax, téléphone, Internet),
- ◆ de donateurs et de mécènes qui vont financer les opérations, ponctuellement ou régulièrement (prélèvements automatiques possibles),
- ◆ etc...

Ce genre de protestations, comparable à ce que nous avons plusieurs fois réalisé devant des sites de Roussel-Uclaf avant qu'il ne comprenne son intérêt (arrêter le RU486), sera parfaitement légal et ne provoquera donc pas de risque juridique. ■

Talon à renvoyer à **La Trêve de Dieu**,  
BP 167, 92805 Puteaux CEDEX

BU00021

- Déclare adhérer à La Trêve de Dieu, (adhérent : 50 F, membre actif : 150 F., bienfaiteur à partir de 1000 F.
- Soutiens l'association : don ..... F.
- Soutiens les Sauveteurs poursuivis par l'État français : don ..... F.
- Soutiens le projet G. (voir ci-dessus) : ..... F.
- Veux agir dans le projet G. (joindre lettre de motiv. & CV)

Chèques à l'ordre de **La Trêve de Dieu**.

M., Mme, Mlle : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Année de naissance : .....  
Profession : .....  
Tél. / fax : ..... Email : .....  
Date et signature : .....